



Préavis de grève- France 3 pôle Sud-Est

Mardi 3 février 2015

Au cours du CE du 18 novembre dernier, la Direction du pôle Sud-Est a annoncé sa volonté de sous-traiter, donc d'externaliser, la fabrication d'une partie des bandes-annonces des programmes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Alors qu'un pacte de priorité sur le recours aux moyens internes pour la production de France Télévisions sera discuté dans les semaines qui viennent, la Direction du pôle Sud-Est décide de confier une activité « cœur de métier » au secteur privé ! Une centaine de jours de montage et de réalisation est ainsi purement et simplement supprimée. Tout ça pour afficher l'économie de... 0.6 ETP (Équivalent Temps Plein), soit 35 000 euros. Et la Direction a déjà annoncé qu'à montant égal, voire un peu plus cher, elle optera pour l'externalisation !

La politique aveugle de chasse aux ETP et de casse de nos outils de travail doit cesser !

Après les bandes-annonces à qui le tour ? Quel métier ? Quel service ? Quelle activité ?

STOP !!

Les salariés refusent cette externalisation alors que les personnels du pôle ont les compétences et sont en capacité de réaliser cette activité. Ils exigent :

-Le retrait du projet d'externalisation de la fabrication des Bandes-Annonces de programmes pour les antennes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Afin d'obtenir satisfaction les syndicats signataires appellent l'ensemble du personnel du pôle Sud-Est à cesser le travail le mardi 3 février 2015 à compter de 0H00 et pour une durée illimitée.

Pour le SNJ
JH DE TUNAO
M.

Pour la CGT
A. DESPREZ

Pour la Cfdt
P/O d'ile Vitalis
Franc Buzoni

Pour Sud
Laure BOLLOUNT

Pôle Sud-Est, le 26 janvier 2015
de 26/01/15 à 5h45
Reçu en messagerie papier
00005